

**Certificat d'examen de type
n° F-03-C-006 du 7 janvier 2003**

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/72/C011837-D11

Compteur turbine ALMA type TURBOTRONIQUE

Le présent certificat d'examen de type est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret n° 72-145 du 18 février 1972 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : ensemble de mesurage à compteur turbine destiné à déterminer le volume des liquides autres que l'eau et de la Recommandation internationale R117 de l'Organisation internationale de métrologie légale relative aux ensemble de mesurage de liquides autres que l'eau.

FABRICANT :

ALMA, Maison de la Tourelle, 47 rue de Paris, 94470 Boissy Saint Léger, FRANCE

VEEDER-ROOT US, P.O. Box 1673, 6th avenue, BURNS CROSSING ALTOONA,
PENNSYLVANIA, USA 16603 – Etats Unis d'Amérique.

DEMANDEUR :

ALMA, Maison de la Tourelle, 47 rue de Paris, 94470 Boissy Saint Léger, FRANCE

OBJET :

Le présent certificat complète la décision n° 99.00.432.004.1 du 29 octobre 1999, le certificat n° 01.00.432.001.1 du 10 septembre 2001 et le certificat n° F-02-C-143 du 19 septembre 2002.

CARACTERISTIQUES :

Le compteur turbine ALMA type TURBOTRONIQUE faisant l'objet du présent certificat diffère du modèle approuvé par la décision et les certificats précités par le remplacement du dispositif calculateur-indicateur électronique ALMA modèle MICROCOMPT par le dispositif calculateur-indicateur électronique VEEDER ROOT type EMR³ ayant fait l'objet du certificat d'examen de type n° F-02-C-014 du 18 octobre 2002.

Les autres caractéristiques du compteur turbine ALMA type TURBOTRONIQUE faisant l'objet du présent certificat restent inchangées.

ETABLISSEMENT PUBLIC A CARACTERE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

SIEGE SOCIAL - LABORATOIRES DE PARIS

1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15

Tél. : 33 (0)1 40 43 37 00 - Fax : 33 (0)1 40 43 37 37

LABORATOIRES DE TRAPPES

29, avenue Roger Hennequin - 78197 Trappes Cedex

Tél. : 33 (0)1 30 69 10 00 - Fax : 33 (0)1 30 69 12 34

E-mail : info@lne.fr

Siret 313 320 244 00012

NAF 743 B

BARCLAYS PARIS CENTRALE 30588 Guichet 60001 Compte 49726740101 RIB70 - CRCA PARIS IAA.DISTRIB. 18206 Guichet 00426 Compte 58381956001 RIB45

SCELLEMENTS

Les dispositifs de scellement du compteur ALMA type TURBOTRONIQUE sont définis en annexe au présent certificat. En outre, le dispositif calculateur-indicateur VEEDER ROOT type EMR³ comporte les dispositifs de scellements décrits dans le certificat n° F-02-C-014 du 18 octobre 2002 le concernant.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

La marque d'examen de type figurant sur la plaque d'identification des instruments concernés par le présent certificat est constituée du numéro et de la date figurant dans le titre du présent certificat.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

La vérification primitive du compteur turbine ALMA type TURBOTRONIQUE a lieu en deux phases.

Première phase :

L'examen préalable du mesureur turbine type ADRIANE DN 50-40 et du dispositif calculateur-indicateur électronique VEEDER ROOT type EMR³ est identique à celui fixé respectivement dans la décision n° 99.00.432.003.1 du 29 octobre 1999 et dans la décision n° F-02-C-014 du 18 octobre 2002.

Seconde phase :

La seconde phase de la vérification primitive a lieu sur l'ensemble de mesurage dans lequel le compteur turbine est inclus, avec le liquide de destination. Les modalités de la vérification primitive sont identiques à celles fixées par la décision d'approbation de modèle n° 99.00.432.003.1 du 29 octobre 1999.

DISPOSITIONS PARTICULIERES

Les ensembles de mesurage ALMA ayant fait l'objet d'une décision d'approbation de modèle ou d'un certificat d'examen de type et équipés d'un compteur ALMA type TURBOTRONIQUE peuvent être équipés d'un compteur turbine ALMA type TURBOTRONIQUE objet du présent certificat.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/72/C011837-D11, chez les fabricants et chez le demandeur.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 29 octobre 2009.

ANNEXE :

- Plan de scellement.

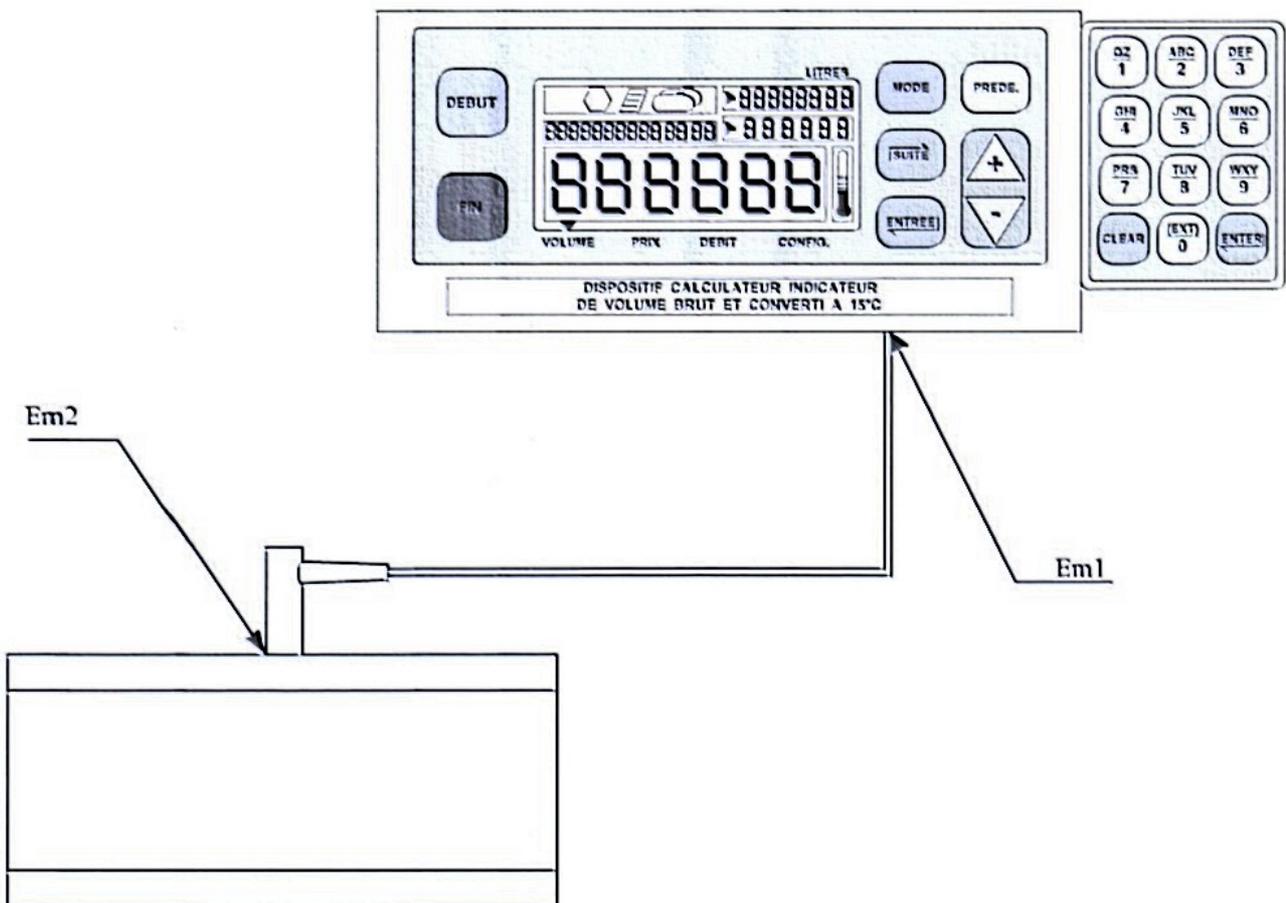
Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification

Annexe au certificat n° F-03-C-006

Compteur turbine ALMA type TURBOTRONIQUE

Plan de scellement



Em1 : Empêche l'accès interne au dispositif calculateur-indicateur

Em2 : Empêche l'accès à l'émetteur d'impulsion